



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar, 30 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: Alliance Bruxelloise Coopérative			Numéro national d'identification: ² A.B.C.
Adresse postale: Avenue Albert Dumon 10			
Ville: Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)	Code NUTS: BE1	Code postal: 1200	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Monsieur Mohamed Boucham			Téléphone: +32 23744150
Courriel: mboucham@sisp.irisnet.be			Fax: +32 24352407
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.slr.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:

Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/156/TZ/2018>

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

par voie électronique via: (URL) <https://eten.publicprocurement.be>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

Agence/office national(e) ou fédéral(e)

Autorité régionale ou locale

Agence/office régional(e) ou local(e)

Organisme de droit public

Institution/agence européenne ou organisation internationale

Autre type: **Sociétés immobilières de service public (SISP)**

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Défense

Ordre et sécurité publics

Environnement

Affaires économiques et financières

Santé

Logement et équipements collectifs

Protection sociale

Loisirs, culture et religion

Éducation

Autre: **Gestion de patrimoine immobilier**

Appel à demandes de participation - PARTENARIAT D'INNOVATION pour la désignation d'un consortium en vue de la mission de recherche et développement, de conception et de réalisation de la rénovation accélérée de l'immeuble « Dumont 28-30 »

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Appel à demandes de participation - PARTENARIAT D'INNOVATION pour la désignation d'un consortium en vue de la mission de recherche et développement, de conception et de réalisation de la rénovation accélérée de l'immeuble « Dumont 28-30 »	Numéro de référence: ² I_K_1706_Enveloppe Dumont
II.1.2) Code CPV principal: 71000000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input checked="" type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: voir II.2.4	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i>	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Il est possible de soumettre des offres pour <input type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: <input type="radio"/> un seul lot <input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

Appel à demandes de participation - PARTENARIAT D'INNOVATION pour la désignation d'un consortium en vue de la mission de recherche et développement, de conception et de réalisation de la rénovation accélérée de l'immeuble « Dumont 28-30 »

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ²	Lot n°: ²
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45211000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE1] Lieu principal d'exécution: Avenue Albert Dumont 28-30 à 1200 Bruxelles	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> Le Partenariat d'innovation vise à la désignation d'un consortium chargé de la mission complète de recherche et développement, de conception et de réalisation, d'une solution de façade-manteau préfabriquée pour la rénovation accélérée de l'enveloppe et des systèmes de ventilation d'un immeuble de logements sociaux en condition occupée, sis Avenue Albert Dumont 28-30 à 12000 Bruxelles, dans une vision durable et écologique. Le marché est fractionné en une tranche ferme et plusieurs tranches conditionnelles, chacune étant liée à des objectifs et milestones particuliers, dont le degré de réalisation déterminera s'il sera oui ou non procédé à la commande de la tranche suivante. Les tranches en question sont les suivantes : # Pour le volet recherche et développement : <ul style="list-style-type: none"> • tranche « faisabilité et concept initial » (tranche ferme); • tranche « concept détaillé » ; • tranche « prototype d'exécution et concept final » ; • tranche « validation pour exécution ». # Pour le volet mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • tranche « architecture » ; • tranche « travaux ». La mission comprend un volet Recherche et Développement (R&D) qui doit aboutir à une solution de rénovation innovante et répliquable à d'autres immeubles de même type. Pour ce volet R&D, le pouvoir adjudicateur sera soutenu par le CSTC. Pour cette mission complète, le pouvoir adjudicateur souhaite désigner une équipe pluridisciplinaire composée à tout le moins de : <ul style="list-style-type: none"> • un architecte • un ingénieur en techniques spéciales (ventilation) • un conseiller PEB • un entrepreneur compétent en matière de construction préfabriquée (fabrication et pose). Le niveau d'agrément requis pour cette mission est celui de la catégorie D, classe 3. Une même personne peut disposer de plusieurs compétences mais les compétences des entités architecte et entrepreneur doivent à tout le moins être distinctes. Etant donné la nécessité d'indépendance de l'architecte, les entités architecte et entrepreneur doivent en outre apparaître dans l'entité soumissionnaire (c'est-à-dire le consortium) et ces derniers ne peuvent donc être sous-traitants l'un de l'autre. Le candidat prend note du fait qu'il devra remplir ses obligations relatives aux prestations d'assistance au pouvoir adjudicateur en matière de performance énergétique dans le cadre de rénovations simples au sens de la législation relative à la performance énergétique et au climat intérieur des bâtiments en vigueur. Une équipe de participants se constitue en un groupement d'opérateurs économiques. Les dispositions des articles 77 et 78 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 s'appliquent. Les différentes personnes physiques ou morales qui composent le groupement agissent solidairement pour son compte, sans préjudice du respect de l'indépendance de l'architecte au sens de la loi du 20 février 1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte, et de l'arrêté royal du 18 avril 1985 portant approbation du Règlement de déontologie établi par le Conseil national de l'Ordre des Architectes. Celui qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur et qui sera chargé de la coordination des études et des prestations réalisées par les autres membres de l'association, devra être clairement identifié par le soumissionnaire dans son offre. Cette personne devra être compétente pour engager le groupement auprès du pouvoir adjudicateur. En application de l'article 55 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, la remise d'une offre commune par plusieurs candidats sélectionnés est interdite.	
II.2.5) Critères d'attribution: <input type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input checked="" type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: 16 ou Durée en jours: ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ²	

Appel à demandes de participation - PARTENARIAT D'INNOVATION pour la désignation d'un consortium en vue de la mission de recherche et développement, de conception et de réalisation de la rénovation accélérée de l'immeuble « Dumont 28-30 »

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération oui non

II.2.11) Information sur les options

Options oui non

Description des options:

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne oui non

Identification du projet: [2017-TEST-IT-8a Modul'AIR](#)

II.2.14) Informations complémentaires:

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions: **Sans préjudice de l'application de l'article 70 de loi du 17 juin 2016, les candidats ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.**

En application de l'article 39 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 qui dispose que les documents du marchés peuvent élargir le champ d'application de la déclaration sur l'honneur, en remettant sa demande de participation, le candidat déclare sur l'honneur être en possession des documents visés ci-dessous.

Le pouvoir adjudicateur vérifiera effectivement lui-même les éléments qu'il est à même de vérifier sur des bases de données auxquelles il a accès. Le candidat s'engage à fournir les autres documents (en particulier le casier judiciaire) dès que le pouvoir adjudicateur lui en fera la demande. Il est d'ailleurs conseillé au candidat d'effectuer les démarches afin d'obtenir ce document dès la prise de connaissance du présent avis de marché. Le casier judiciaire doit être obtenu pour chaque personne (morale si ce sont des sociétés ou physique si ce sont des personnes physiques qui participent au groupement) formant le groupement se portant candidat.

Section A : motifs liés à des condamnations pénales

L'absence de motifs d'exclusion à cet égard sera prouvée, à la demande du pouvoir adjudicateur, par la communication d'un extrait de casier judiciaire du candidat (art. 72, §2, 1° de l'AR du 18 avril 2017).

Section B : motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale

Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même par voie électronique si le candidat est en règle avec ses obligations sociales via l'application Digiflow/télémarc (art. 62, §2 de l'AR du 18 avril 2017).

À la demande du pouvoir adjudicateur, le candidat employant du personnel relevant d'un autre État membre de l'Union européenne joint à sa candidature une attestation délivrée par l'autorité compétente étrangère certifiant qu'il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi (art. 62, §3, al. 3).

Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même par voie électronique si le candidat est en règle avec ses obligations fiscales via l'application Digiflow /télémarc (art. 63, §2 de l'AR du 18 avril 2017).

Si le candidat relève d'un autre Etat membre de l'Union européenne, il fournira, à la demande du pouvoir adjudicateur, l'attestation de l'autorité compétente en matière fiscale qui justifie qu'il satisfait ses obligations fiscales (art. 63, §3, al. 2). »

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):²

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **1. Au-delà des compétences types associées à la rénovation d'un tel bâtiment, et au regard de la complexité de la mission envisagée dans le présent partenariat d'innovation, il est attendu de l'équipe candidate :**

de disposer d'un consortium complet ;

de pouvoir démontrer de l'expérience d'au moins un membre du consortium dans les activités de recherche et développement et/ou innovation.

En vue d'établir sa capacité technique et professionnelle, le candidat joint dès lors à sa demande de participation :

Pour l'architecte : communication du numéro d'inscription au tableau de l'Ordre des Architectes de la province d'où il émane ou attestation sur l'honneur pour les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou un autre Etat partie à l'accord concernant l'E.E.E. exerçant la profession d'architecte à l'étranger, de procéder à une déclaration préalable de prestation auprès du conseil national de l'Ordre des Architectes.

Pour l'ingénieur en techniques spéciales : une copie du titre d'études de la personne physique en charge de la mission attestant de sa qualité d'ingénieur civil en électromécanique ou en électricité ou d'ingénieur civil en construction ou d'ingénieur civil architecte ou d'ingénieur industriel et/ou possession du grade de master en sciences de l'ingénieur industriel avec pour option construction, électromécanique ou électricité, conformément à la loi du 11 septembre 1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur. La personne physique en charge de la mission devra posséder un titre lors de l'exercice de celle-ci pouvant engager l'ingénieur conseil ou le bureau d'ingénieurs conseil candidat.

Pour le conseiller PEB : une copie de la notification d'agrément pour l'exercice de la mission de conseiller PEB, conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 19/06/2008 relatif à l'agrément des conseillers PEB, délivré par Bruxelles Environnement.

Pour l'entrepreneur : la demande de participation contient :

1° soit la preuve que le candidat dispose de l'agrément requise, à savoir catégorie D, classe 3 ;

2° soit la preuve que le candidat est titulaire d'un certificat ou est inscrit sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre Etat membre de l'Union européenne. Dans ce cas, le candidat peut joindre à sa demande de participation le certificat délivré par l'organisme de certification compétent ou la preuve de cette inscription certifiée par l'organisme compétent de l'Etat membre ainsi que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agrément requise. Ces certificats indiquent les références qui leur ont permis d'être inscrits sur la liste officielle ou d'obtenir la certification, ainsi que la classification sur cette liste ;

3° soit que le candidat invoque l'application de l'article 3, alinéa 1er, 2°, de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément d'entrepreneurs de travaux.

2. Capacité d'autres entités

Un candidat peut, pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités et ce, conformément à l'article 78 de la loi du 17 juin 2016 et à l'article 73 de l'arrête royal du 18 avril 2017. Le tiers à la capacité duquel il est fait appel fournira un engagement (voir Annexe 2 du CSC) qu'il mettra ses moyens à dispositions de l'adjudicataire en cas d'attribution du marché.

En outre :

Appel à demandes de participation - PARTENARIAT D'INNOVATION pour la désignation d'un consortium en vue de la mission de recherche et développement, de conception et de réalisation de la rénovation accélérée de l'immeuble « Dumont 28-30 »

- s'il est fait appel à la capacité d'un tiers pour la capacité économique et financière, ce tiers sera tenu solidairement dans le cadre de l'exécution du marché (art. 78 de la loi du 17 juin 2016), sauf en ce qui concerne les architectes, dont la loi du 20 février 1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte et l'article 10 de l'arrêté royal du 18 avril 1985 portant approbation du Règlement de déontologie établi par le Conseil national de l'Ordre des Archite...(voir documents du marché)

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ² 1. # Pour l'expérience dans les activités de recherche et développement et/ou innovation : minimum une et maximum trois référence(s) qui, prise(s) globalement, démontre(nt) qu'au moins un des membres du consortium a participé, endéans les cinq ans de la publication du présent marché, à des activités de recherche et développement et/ou d'innovation. Ce membre devra à tout le moins avoir participé en tant que partenaire à un projet de recherche et développement, ou avoir assuré le suivi d'un tel projet en tant que membre d'un comité d'accompagnement.

Pour l'expérience dans la mise en œuvre de solutions préfabriquées : minimum une et maximum trois référence(s) de projet(s) de construction, dans le résidentiel, démontrant qu'au moins un membre du consortium dispose d'expérience en matière de préfabrication.

Pour rappel, les qualifications d'architecte, ingénieur en techniques spéciales et/ou conseiller PEB peuvent être réunies dans le chef d'une seule personne.

Agréation requise: Pour l'entrepreneur compétent en matière de construction préfabriquée (fabrication et pose).

D (Entreprises générales de bâtiments), classe 3

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

- Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées
- Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession *(seulement pour les marchés de services)*

- La prestation est réservée à une profession déterminée
- Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

- Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

<p>IV.1.1) Type de procédure</p> <p><input type="radio"/> Procédure ouverte</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure restreinte</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure concurrentielle avec négociation</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Dialogue compétitif</p> <p><input checked="" type="radio"/> Partenariat d'innovation</p>
<p>IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs</p> <p>Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:</p>
<p>IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue</p> <p><input type="checkbox"/> Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier</p>
<p>IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)</p> <p><input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations</p>
<p>IV.1.6) Enchère électronique</p> <p><input type="checkbox"/> Une enchère électronique sera effectuée</p> <p>Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:</p>
<p>IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)</p> <p>Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non</p>

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

<p>IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²</p> <p>Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)</p>
<p>IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 28/02/2019 Heure locale: (hh:mm) 08:00</p>
<p>IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)</p>
<p>IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹</p> <p>[FR] [NL]</p>
<p>IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre</p> <p>L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) ou Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)</p>
<p>IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm) Lieu:</p> <p>Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:</p>

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

La première phase de la présente procédure consiste en l'envoi, par les candidats, des documents indiqués aux points III.2 et IV.1.2 de cet avis. Sur cette base, le pouvoir adjudicateur opérera une sélection des candidats. Les candidatures et offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel: TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BRUXELLES		
Adresse postale: Rue des Quatre Bras 13		
Ville: Bruxelles	Code postal: 1000	Pays: Belgique
Courriel: info@just.fgov.be		Téléphone:
Adresse internet: (URL) https://justice.belgium.be		Fax:
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 28/01/2019

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar, 30 B-1000 Bruxelles



+32 27408000



e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Rectificatif

Avis d'information complémentaire ou avis rectificatif

Directive 2014/23/UE

Directive 2014/24/UE

Directive 2014/25/UE

Rappel: si la rectification ou l'ajout d'informations entraîne une modification substantielle des conditions indiquées dans l'avis de marché original, il sera alors nécessaire de proroger les dates limites initialement prévues ou de lancer une nouvelle procédure.

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice (tel qu'indiqué dans l'avis original)

I.1) Nom et adresses ¹

Nom officiel: Alliance Bruxelloise Coopérative			Numéro national d'identification: ² A.B.C.
Adresse postale: Avenue Albert Dumon 10			
Ville: Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)	Code NUTS: BE1	Code postal: 1200	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Monsieur Mohamed Boucham			Téléphone: +32 23744150
Courriel: mboucham@sisp.irisnet.be			Fax: +32 24352407
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.slrbe.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

Appel à demandes de participation - PARTENARIAT D'INNOVATION pour la désignation d'un consortium en vue de la mission de recherche et développement, de conception et de réalisation de la rénovation accélérée de l'immeuble « Dumont 28-30 »

Section II: Objet *(tel qu'indiqué dans l'avis original)*

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Appel à demandes de participation - PARTENARIAT D'INNOVATION pour la désignation d'un consortium en vue de la mission de recherche et développement, de conception et de réalisation de la rénovation accélérée de l'immeuble « Dumont 28-30 »	Numéro de référence: ² ABC SC scri-PPP0TZ-156/9003/I-K-1706--F02_0
II.1.2) Code CPV principal: 71000000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input checked="" type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: voir II.2.4	

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) **29/01/2019**

VI.6) Référence de l'avis original

Avis original envoyé par eNotices TED eSender Autres:

Login TED eSender: **BE001** login client TED eSender: ⁷

Référence de l'avis: ⁷ (année et numéro de document) **2019-502535**

Numéro de l'avis au JO série S:

Date d'envoi de l'avis original: ⁷ (jj/mm/aaaa) **28/01/2019**

Section VII: Modifications

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.1) Motif de la modification ⁷ <input checked="" type="radio"/> Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur <input type="radio"/> Publication sur le TED non conforme aux informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur
VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original ¹ (indiquer les numéros de section et de paragraphe concernés de l'avis original)

VII.2) Autres informations complémentaires: ²

Annexes 1 - Annexe 2

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar, 30 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Rectificatif

Avis d'information complémentaire ou avis rectificatif

Directive 2014/23/UE

Directive 2014/24/UE

Directive 2014/25/UE

Rappel: si la rectification ou l'ajout d'informations entraîne une modification substantielle des conditions indiquées dans l'avis de marché original, il sera alors nécessaire de proroger les dates limites initialement prévues ou de lancer une nouvelle procédure.

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice (tel qu'indiqué dans l'avis original)

I.1) Nom et adresses ¹

Nom officiel: Alliance Bruxelloise Coopérative		Numéro national d'identification: ² A.B.C.	
Adresse postale: Avenue Albert Dumon 10			
Ville: Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)	Code NUTS: BE1	Code postal: 1200	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Monsieur Mohamed Boucham		Téléphone: +32 23744150	
Courriel: mboucham@sisp.irisnet.be		Fax: +32 24352407	
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.slrbe.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

PARTENARIAT D'INNOVATION pour la désignation d'un consortium en vue de la mission de recherche et développement, de conception et de réalisation de la rénovation accélérée de l'immeuble « Dumont 28-30 »

Section II: Objet *(tel qu'indiqué dans l'avis original)*

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: PARTENARIAT D'INNOVATION pour la désignation d'un consortium en vue de la mission de recherche et développement, de conception et de réalisation de la rénovation accélérée de l'immeuble « Dumont 28-30 »	Numéro de référence: ² I_K_1706_Enveloppe Dumont
II.1.2) Code CPV principal: 71000000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input checked="" type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: voir II.2.4 (de la publication initiale)	

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 01/02/2019

VI.6) Référence de l'avis original

Avis original envoyé par eNotices TED eSender Autres:

Login TED eSender: **PCO000** login client TED eSender: ⁷

Référence de l'avis: ⁷ (année et numéro de document) **2019-502535**

Numéro de l'avis au JO série S:

Date d'envoi de l'avis original: ⁷ (jj/mm/aaaa) **28/01/2019**

Section VII: Modifications

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.1) Motif de la modification ⁷		
<input checked="" type="radio"/> Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur		
<input type="radio"/> Publication sur le TED non conforme aux informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur		
VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original ¹ (indiquer les numéros de section et de paragraphe concernés de l'avis original)		
Numéro de section: IV.2.2	Au lieu de:	Lire:
Endroit où se trouve le texte à rectifier:	Date: 06/03/2019 (jj/mm/aaaa)	Date: 06/03/2019 (jj/mm/aaaa)
	Heure locale: 08:00 (hh:mm)	Heure locale: 08:00 (hh:mm)

VII.2) Autres informations complémentaires: ²

Modification de la date de limite pour la réception des demandes de participation à mercredi 6 mars 2019, 08.00.

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées